

SOUSCRIPTION 2024
PAROISSE DES BÉATITUDES EN PÉVÈLE



SOUTENONS L'église de Templeuve

Rendez-vous sur
donnons-lille.catholique.fr/projets-chantiers/



LE PROJET : DÉPLACEMENT DE L'ORGUE ET SONORISATION

Pour s'assurer d'une écoute optimale lors des messes et célébrations, pour célébrer par le chant et pour vivre de beaux temps en communauté, la paroisse souhaite **déplacer l'orgue et rénover la sonorisation de l'église.**

BESOIN DE FINANCEMENT DU PROJET : 15 000€

Des frais coûteux doivent être engagés pour un montant total de 38 000€. La paroisse a besoin de collecter 15 000€ pour limiter ses dépenses. **Merci pour votre soutien qui permettra la réalisation de ce projet concret et local.**

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UN AVANTAGE FISCAL

- **Particuliers** : si vous êtes imposable à l'impôt sur le revenu, 66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt. *Un don de 250€ vous coûte en réalité 85€ après déduction fiscale.*
- **Entreprises** : si vous êtes imposable à l'impôt sur les sociétés, votre entreprise bénéficie d'une réduction fiscale de 60% du montant du don. *Un don de 250€ vous coûte en réalité 100€ après déduction fiscale.*



Talon à joindre à votre chèque de souscription

pour **l'orgue et la sonorisation de l'église de Templeuve**

Chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Lille, indiquer au dos :

paroisse des Béatitudes en Pévèle

A renvoyer au Diocèse de Lille - Service Ressources - 68 rue Royale 59042 Lille CEDEX

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse email :



Ou faites votre don en ligne
sur donnons-lille.catholique.fr/projets-chantiers/